

SOMMAIRE

5 PRÉFACE

7 INTRODUCTION

11 CHAPITRE 1 – LES TEMPS DE L'ENFANT

- 11 Le développement de l'enfant de 0 à 6 ans
- 14 Les besoins particuliers du jeune enfant scolarisé en maternelle

21 CHAPITRE 2 – ADAPTER LE TEMPS SCOLAIRE AU TEMPS DE L'ENFANT

- 21 Les liens entre les besoins de l'enfant et les contraintes du temps scolaire
- 23 Revisiter les emplois du temps des classes de la TPS à la GS
- 28 Zoom sur quelques temps spécifiques de l'école maternelle

**43 CHAPITRE 3 - ENSEIGNER AUTREMENT DANS UN
TEMPS RÉINVENTÉ**

- 45 Les ateliers tournants
- 50 Un autre exemple d'organisation des ateliers
- 52 Le retour réflexif sur les apprentissages
- 60 Un travail spécifique sur la consigne
- 64 Le décloisonnement

**69 CHAPITRE 4 - LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES
COMPLÉMENTAIRES**

- 72 Les temps des activités pédagogiques complémentaires
- 74 Les formes des activités pédagogiques complémentaires
- 77 Le public concerné
- 79 Les contenus des activités pédagogiques complémentaires

**81 CHAPITRE 5 - LES TEMPS D'ACTIVITÉS
PÉRISCOLAIRES**

- 83 Les temps des activités périscolaires
- 84 Les espaces des activités périscolaires
- 85 Les formes des activités périscolaires
- 86 Le public scolaire concerné
- 87 Les contenus des activités périscolaires
- 87 Comment les articuler avec les activités pédagogiques complémentaires : quelques exemples

93 CONCLUSION

95 BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAPHIE

96 GLOSSAIRE

PRÉFACE

Il a suffi de changer quelques habitudes dans l'organisation de la semaine scolaire pour découvrir à quel point le cadre de vie que l'on propose aux jeunes enfants a une incidence

cruciale sur leur bien-être, sur leur équilibre. C'est une bonne occasion pour réfléchir sur des pratiques devenues familières, presque évidentes.

Réexaminant les variables qui conditionnent les formes pédagogiques, Cécile Laloux rappelle fort opportunément que ce sont les besoins des enfants qui sont premiers dans la réflexion. Plus les enfants sont petits et vulnérables, plus la responsabilité des adultes qui en ont la garde est grande à leur égard : alors ils doivent penser, à leur place, à ce dont ils n'ont pas encore conscience et qu'ils vont apprendre à repérer et à comprendre. En prenant en compte la variété de ces besoins, aussi bien culturels et cognitifs que ceux relatifs à la sécurité, au mouvement, aux relations, au jeu, on peut mettre en place des conditions éducatives à la fois

sécurisantes et stimulantes. Et, parce que ces besoins ne valent pas seulement pour les heures scolaires mais pour la journée entière, il faut raisonner sur toute la durée de la prise en charge collective pour améliorer la vie des enfants que leurs parents confient à la maison-école, qui n'est pas uniquement école mais aussi, selon les moments, lieu de restauration et de repos ou espace de loisirs.

Cadre de vie, l'école est aussi un espace de travail pour les professionnels qui l'animent, enseignants et autres acteurs de l'encadrement éducatif. C'est l'ensemble des interactions complexes entre l'aménagement des temps et des espaces et l'ajustement des gestes professionnels que le présent ouvrage s'applique à identifier et aide à penser puis à repenser au fil du temps. Une part de la subtilité du travail avec les petits réside en cela qu'il faut de la stabilité et de la régularité pour créer de la sécurité mais qu'il faut aussi du changement pour provoquer adaptation et stimulation.

Les nouveaux rythmes scolaires ont produit une forme de déstabilisation, alors même que les précédents n'étaient pas idéaux mais que l'habitude induisait une forme de quiétude. Profitant de cette occasion pour questionner ce qui était devenu une évidence, le présent ouvrage propose des solutions, éclaire quelques angles morts, identifie des points de vigilance. Il sera d'une grande utilité pour les moins aguerris dont il guidera la réflexion et pour les plus anciens auxquels il offrira une occasion de se renouveler. Le mérite de Cécile Laloux est de proposer cet accompagnement, sans prétention, à hauteur des professionnels qu'elle a l'habitude de côtoyer et dans le respect des enfants.

Viviane Bouysse,
Inspectrice générale de l'Éducation nationale

CHAPITRE 2 - ADAPTER LE TEMPS SCOLAIRE AU TEMPS DE L'ENFANT

LES LIENS
ENTRE BESOINS
DE L'ENFANT ET
CONTRAINTES
DU TEMPS
SCOLAIRE

L'école doit réunir les conditions d'une scolarisation réussie et d'un parcours scolaire à l'école maternelle le plus positif possible pour tous les enfants. Elle ne peut espérer y parvenir qu'en s'appuyant sur une connaissance la plus précise et la plus exigeante possible du développement de l'enfant. Il s'agit de construire une école sachant répondre, sur les plans organisationnel, fonctionnel, humain et pédagogique aux besoins très particuliers des jeunes enfants et aux besoins individuels de chacun. Les incidences de cette prise en compte se traduisent dans l'aménagement de l'espace, dans l'organisation et la gestion du temps, dans la répartition et la qualification des personnels et dans les choix

d'enseignement à effectuer dans chaque classe par chaque enseignant(e) mais aussi collectivement au niveau de l'équipe d'école. Affirmer ce principe et énoncer cette obligation ne suffisent pas à les inscrire dans la réalité des classes et des écoles. Les contraintes de l'école constituent un frein réel et parfois difficile à lever au quotidien par les enseignants et leurs partenaires. Ainsi, si les textes officiels eux-mêmes expriment la nécessité d'offrir à l'école une souplesse pour construire pour chaque élève les conditions de scolarisation les meilleures, c'est-à-dire correspondant parfaitement à ses besoins, cela n'est pas toujours facile ni même possible à réaliser.

La configuration de l'école qui dépend du nombre de classes, du caractère rural ou urbain, de l'organisation spatiale des locaux, des moyens humains, matériels et financiers, par exemple, est déterminante pour réussir à adapter l'école aux enfants.

Car c'est de bien de cela qu'il s'agit: tourner le dos aux pratiques antérieures de scolarisation en école maternelle où l'enfant, considéré comme un élève dès qu'il avait franchi le seuil de l'école pour la première fois, avait à s'adapter à un environnement parfois très éloigné de ce qu'il avait préalablement connu. Il ne nous faut plus porter le regard sur l'école en attendant que les enfants qui la fréquentent s'y repèrent, y évoluent positivement, lui donnent sens et y apprennent, mais sur l'enfant, ou plus exactement sur chaque enfant, en dessinant et en faisant exister une école accueillant chacun, bienveillante avec tous, exigeante et respectueuse, offrant au fil des jours les contextes favorables à l'épanouissement, au développement et aux apprentissages premiers.

Cette préoccupation s'impose à nous car elle porte l'ambition d'agir précocement et efficacement contre les inégalités. En effet nous savons bien que certains enfants entrent à l'école maternelle en portant déjà le costume d'élève et en en saisissant les codes et les clés. Toutes les situations, qu'elles soient de jeu, d'exploration,

de manipulation, de langage, de production, de recherche, serviront leur développement et conduiront à des apprentissages solides et porteurs de sens. Nous n'avons pas à nous inquiéter pour ces élèves, ce qui ne signifie pas que nous n'ayons pas à nous en occuper, bien sûr !

Notre attention, notre énergie, notre intelligence doivent être prioritairement orientées vers les enfants issus de milieux plus fragilisés socialement, économiquement, culturellement, linguistiquement et qui sont de ce fait très éloignés de l'école et ne savent pas comment y devenir des élèves.

**REVISITER
LES EMPLOIS
DU TEMPS
DES CLASSES
DE LA TPS
À LA GS**

L'une des contraintes scolaires qu'il s'agit d'évoquer est la manière dont s'organisent et se déroulent les temps de la journée et de la semaine. La grande majorité des classes maternelles s'organise selon un emploi du temps classique où les rituels précèdent le regroupement des élèves, lui-même antérieur à une première série d'ateliers. L'alternance des moments d'activité peut apparaître extrêmement figée à l'école maternelle.

Abandonner les ateliers et envisager une modalité différente d'alternance des situations, avec par exemple des rituels fractionnés et proposés en groupes restreints et non en grand groupe, peut encore déstabiliser ou inquiéter en maternelle.

L'école maternelle a tout inventé dans le domaine de la pédagogie mais il lui est peut-être difficile, au fil du temps, d'interroger ses pratiques, ses organisations ; elle s'est parfois en quelque sorte

installée dans un fonctionnement et des choix d'enseignement routiniers. Les activités ritualisées, les ateliers tournants, les regroupements se sont trouvés naturalisés dans le quotidien des classes sans que les enseignants soient toujours aujourd'hui en mesure de donner du sens à ces choix.

Il apparaît donc nécessaire de revisiter la journée et la semaine de classe au moment où un nouveau rythme scolaire s'établit. Cette question doit aussi nous préoccuper même si la réforme ne se traduit que par le déplacement d'une demi-journée (un après-midi) au mercredi matin. En effet, dans ce cas relevant du décret n° 2014-457 du 7 mai 2014, le nombre de demi-journées est certes inchangé mais la réflexion doit alors porter essentiellement sur la manière de distribuer les enseignements au fil de la semaine et de répartir les activités sur les huit demi-journées.

DES EXEMPLES D'EMPLOI

DU TEMPS

Construire un emploi du temps est une activité délicate dont le résultat n'est jamais totalement satisfaisant. Mais le meilleur emploi du temps est, à n'en pas douter, celui que l'enseignant(e) imaginera pour sa classe et saura ajuster au regard des constats opérés lors de sa mise en œuvre.

On trouve déjà de nombreux exemples d'emploi du temps par section et pour des structures pédagogiques différentes, dans des ouvrages pédagogiques ou sur Internet. C'est pourquoi nous ne présenterons pas de nouvelles propositions mais nous énoncerons quelques principes avérés pour l'élaboration d'un emploi du temps qui soit avant tout une réponse adaptée à la réalité d'une classe, c'est-à-dire aux besoins des élèves.

LA NÉCESSAIRE ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE

Le premier principe à formuler concerne la nécessaire évolution de l'organisation de la journée sur l'année scolaire, d'une part, et au fil des trois ou quatre années de scolarisation à l'école maternelle, d'autre part.

À l'école maternelle, la répartition et l'enchaînement des activités au fil de la journée et de jour en jour ne peuvent rester inchangés du début à la fin de l'année, du début à la fin du parcours de scolarisation. C'est d'abord la durée des activités qui va se modifier, s'allongeant au fil des semaines, des mois et des années. C'est aussi les modalités d'articulation et d'alternance des temps d'activité qui vont évoluer. Alternier les temps de travail individuel et les temps de travail collectif va s'envisager différemment selon l'âge et les besoins des enfants. Un jeune enfant ne pourra vivre des temps collectifs trop nombreux et aura besoin de s'isoler, de se retirer pour réaliser des activités, pour jouer seul. La contrainte du groupe, même restreint, devra être posée petit à petit et toujours de manière réfléchie.

Aux enfants les plus petits le temps de la classe devra offrir de la souplesse, leur assurant une évolution, dans l'espace et les activités, sereine et adaptée à chacun. L'emploi du temps devra être pensé pour faciliter la gestion de cette souplesse et privilégier l'individuel par rapport au collectif. Chaque enfant puis tous les enfants s'orienteront progressivement vers les espaces proposant des activités puis choisiront les activités qu'ils souhaitent vivre et enfin répondront, lorsqu'ils y seront prêts, à l'invitation de l'enseignant(e) de réaliser les activités qu'il/elle aura choisies pour eux. L'insertion de courts regroupements entre les activités se justifie en PS et au début de la classe de MS mais ne sera progressivement plus pertinente au fil de la MS et en GS, au fur et à mesure que les élèves seront capables d'enchaîner des activités différentes sur les indications de l'enseignant(e).

L'ARTICULATION DES DIFFÉRENTS TEMPS

Le deuxième principe concerne l'aménagement tout au long de la journée, et de manière répétée chaque jour, des temps de transition permettant à l'enfant de passer de la famille à l'école, des temps éducatifs où les élèves tissent des liens sociaux et des temps plus spécifiquement dévolus aux apprentissages. Les temps de transition comprennent :

- tous les moments de passage d'un mode de garde à l'autre ;
- l'accueil des enfants en classe et l'accueil des parents ;
- toute activité qui permet à l'enfant de s'installer au sein de la classe et à l'enseignant(e) de fédérer le groupe.

Les temps éducatifs sont intégrés aux temps de transition. Ils sont souvent des moments de vie collective pour apprendre à vivre ensemble : préparation matérielle, rangement, habillage, déshabillage, collation.

La place et le rôle des rituels sont différents. Un rituel est un ensemble de comportements codifiés, qui se fonde sur la croyance en l'efficacité constamment accrue de leurs effets, grâce à leur répétition. Le mot « rituel » évoque la régularité, la réitération, le rythme ; il est destiné à favoriser :

- la structuration du temps et de l'espace ;
- l'organisation de la vie en groupe.

« Les rituels, organisés le matin ou au fil de la journée, et quels que soient les supports retenus, permettent aux élèves d'entrer dans les activités. Il n'y a pas d'apprentissages cognitifs sans rituels de la vie collective. Ils ne sont pas simplement un habillage nécessaire des conditions matérielles qui facilitent les choses : ils font partie des apprentissages cognitifs et les structurent. »⁶

⁶Extrait du guide à l'usage des parents, DGESCO.

TAP après le repas avec une pause méridienne allongée sans mise en parallèle avec les APC

	APC	TAP
HORAIRES	16 H 20 - 16 H 50 2 x 30 MINUTES LE LUNDI ET LE JEUDI	13 H 30-14 H 15 DONT 10 MINUTES DE TEMPS LIBRE AFIN DE LIBÉRER LES CLASSES (ACCUEIL À 14 H 05)
CONTENU	Activités prévues par le projet d'école (langage/vocabulaire dans les différents domaines, jeux mathématiques, expression orale, corporelle); Aide aux élèves rencontrant des difficultés (langage, graphisme/écriture, phonologie...).	Initiation à l'anglais, activités manuelles, activités sportives, relaxation, théâtre.
MODALITÉS	Priorité donnée au langage, aux manipulations, au jeu, à l'expression...; Petits groupes (six à huit).	Existence d'un PEDT: oui

	APC	TAP
HORAIRES	16 H 15 - 16 H 45 TOUS LES LUNDI ET JEUDI	13H15 - 14 H 00
CONTENU	Les APC s'articulent autour de la problématique du langage (axe 1 du projet d'école). Elles visent à : – développer les compétences langagières pour comprendre les consignes orales; – développer le capital lexical; – développer la sensibilité auditive et phonologique des élèves.	Quatre ateliers sont proposés (un atelier différent chaque jour de la semaine): – atelier sciences; – atelier langues étrangères; – atelier arts; – atelier sport.
MODALITÉS	Les APC sont proposées en fin de journée pour permettre à tous les élèves de MS et de GS de participer à la fois aux APC et aux TAP.	Existence d'un PEDT: oui

Le dernier cas présenté est particulièrement adapté pour des enfants qui ne participent qu'exceptionnellement à des activités extrascolaires et qui ne connaissent que l'école et la maison. La pratique d'activités ludiques et récréatives avec des intervenants extérieurs sur le temps de la pause méridienne ne peut être que bénéfique.

POUR CONCLURE

Les activités périscolaires, qui sont mises en place par les collectivités territoriales en prolongement du service public de l'éducation, visent à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs.

Les PEDT permettent d'associer aux communes l'ensemble des acteurs engagés dans le champ de l'éducation pour garantir la mise en place d'un projet global cohérent et adapté aux besoins des enfants. Cette question est plus cruciale encore à l'école maternelle. Le but est de tirer parti de toutes les ressources du territoire, de créer des synergies pour garantir une plus grande continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire, et d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.

CONCLUSION

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République définit le cadre permettant aux acteurs de l'école de lutter efficacement et précocement contre les

inégalités et de déjouer ainsi les déterminismes sociaux. La réforme des rythmes scolaires s'impose comme un levier décisif pour offrir à tous les élèves et plus particulièrement à ceux qui, pour des raisons sociales, économiques, culturelles ou linguistiques, sont éloignés de l'école, des conditions optimales pour apprendre et réussir.

Cette réforme ambitieuse, qui va rapprocher l'organisation du temps scolaire en France de celle des autres pays européens, ne se limite pas à modifier les heures d'entrée et de sortie de classe mais elle invite les équipes enseignantes à repenser, à revisiter le temps de la journée d'école, le temps de la semaine et donc l'aménagement et l'exploitation des espaces qui y sont corrélés. Elle leur

offre la possibilité de dépasser des routines de fonctionnement et d'adapter les pratiques aux besoins particuliers et individuels des enfants pour assurer la réussite scolaire de tous.

La remise à plat du temps scolaire est combinée à une innovation majeure qui porte quant à elle sur le temps périscolaire. L'articulation des différents temps de l'enfant, la cohérence des activités proposées, la reconnaissance de la spécificité des professionnels de ces différents temps sont autant d'éléments à penser et à définir ensemble sur un territoire donné, dans le cadre d'un projet global concerté.

L'enfant trouvera alors, dès son entrée à l'école maternelle et tout au long de son parcours, des temps et des espaces organisés et ajustés pour répondre au mieux à ses besoins et lui permettre de grandir, de s'épanouir et d'apprendre avec les autres.